DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE POURRIERES

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3

PLAN CENTRE

N

Echelle : 1/2500

NB : Les fonds de plan du présent document graphique ont été réalisés à partir des données numériques et cadastrales par l'administration du cadastre.
Ils ne constituent pas un document d'arpentage.
Les informations figurant sur ce document ne constituent ni une étude d'exécution, ni une notice technique, ni un cahier des charges.
Le pétitionnaire engage sa responsabilité de la vérifier.

- Zonage PLU
- Espace Boisé Classé
- Emplacement Réservé
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Servitude de mixité sociale
- Element de paysage identifié au titre de l'article L123-1-7
- Identification des bâtiments dont la restauration est autorisée au titre de l'article L.111-3
- Changement de destination au titre de l'article L151-11
- Batiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination en application de l'ancien article L123-3-1
- Zone non aedificandi

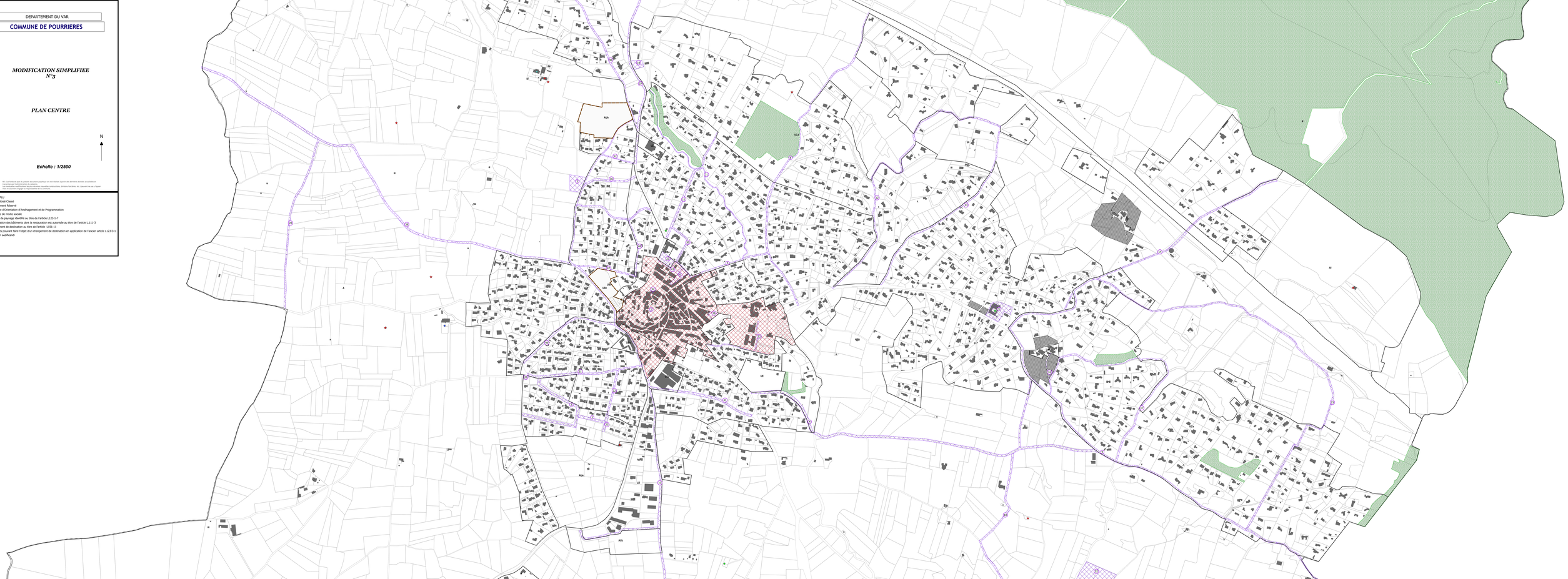
AUh
AUh
AUh